

Image not found or type unknown



Demande d'avis sur vente d'une partie d'un terrain

Par **marijeanne23**, le **27/04/2015** à **12:01**

Bonjour, donc suite à ma question sur mes droits je voudrai savoir si le fait que mon mari soit sur le point de vendre une parcelle du terrain de la maison et que un compromis de vente ait été signé chez le notaire ai-je le droit à la moitié de la vente de ce terrain au vu que toute forme de rentrée d'argent frais durant le mariage fait parti de la communauté même s'il s'engage à payer les frais de la maison jusqu'au 31/12/15 ai-je droit à la différence des frais déjà engagés pour partage du bien en rentrée d'argent oui ou non merci de me répondre
Cordialement